ALLEMAND

ÉPREUVE À OPTION

VERSION DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ET THÈME

Clémence Couturier-Heinrich, Christine Roger

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures

Le jury a corrigé cette année 18 copies de version et thème, chiffre en nette hausse par rapport à l'épreuve de version et court thème de la session 2014 (11). Cette augmentation peut s'expliquer par le nouveau format des épreuves écrites optionnelles de langues vivantes. Certains candidats germanistes, circonspects face à l'ajout d'un court thème au commentaire composé, ont pu se rabattre sur l'épreuve de traduction, de conception plus classique (version et thème à parts égales). Le jury espère, par le choix des textes de commentaire et court thème, les résultats et l'analyse de l'épreuve proposée dans son rapport, avoir atténué les craintes face à cette nouvelle combinaison. D'un autre côté, l'effectif de l'épreuve de version et thème 2015 est proche de celui de version et court thème de 2013 (17). La moyenne des notes, qui s'échelonnent de 0,5 à 19, s'établit à 10,64. Trois copies ont obtenu des notes très faibles (0,5 à 1), quatre copies ont été notées de 7,5 à 9, quatre de 10 à 12, quatre de 14 à 15,5 et les trois meilleures copies ont obtenu respectivement les notes de 16, 17 et 19.

Version

Rheinsberg. Ein Bilderbuch für Verliebte (1912) relate, sous la forme d'un bréviaire à l'usage des amoureux, l'escapade romantique de Wolfgang et de Claire à Rheinsberg, une charmante bourgade au nord de Berlin. Ce récit très court sur les déambulations d'un jeune couple non marié qui échappe, le temps d'un week-end, aux contraintes de son temps, est un petit chef d'œuvre de fraîcheur et d'ironie délicate. Il connut un succès instantané et marque les débuts littéraires de Kurt Tucholsky.

L'extrait proposé aux candidats narre la flânerie des jeunes amoureux à travers le bourg plongé dans l'obscurité. Au cours de leur promenade, ils tombent par hasard sur la représentation d'une farce (« Posse »), jouée dans une salle au fond d'une cour, transformée en théâtre de poche. Ils s'arrêtent un moment pour observer la pièce par la fenêtre, à l'insu des spectateurs et des comédiens. Le passage portait principalement sur ce court instant où le jeune couple commente, amusé, le « simulacre de vie » (« das Scheinleben » l. 22) qui se déroule sous ses yeux, mais présentait aussi des séquences descriptives et différents types de dialogues, interjections comiques et familières et babillages d'amoureux. Il formait un ensemble suffisamment clos sur lui-même pour qu'il puisse être compris de lecteurs n'ayant aucune connaissance du contexte. Si le passage contenait assez peu de difficultés d'ordre syntaxique, plusieurs expressions du lexique ont posé des problèmes aux candidats. C'est principalement sur ce type de difficultés que s'est fait le départ entre les bonnes traductions et les traductions d'un niveau insuffisant.

Avant d'évoquer les fautes les plus fréquentes, rappelons à nouveau quelques évidences : le candidat doit démontrer son aptitude non seulement à déchiffrer un texte en langue étrangère, mais aussi à pleinement maîtriser sa propre langue. Il lui faut concilier fidélité au texte d'origine, correction syntaxique et grammaticale et souci constant de l'élégance stylistique propre au français. Comme par le passé, le jury a été amené à lire un certain nombre de copies lacunaires et/ou rédigées dans un français peu idiomatique.

C'est avant tout dans le domaine lexical que le jury a rencontré le plus d'erreurs. Pour plus de clarté, elles sont classées en deux catégories.
La première catégorie concerne les mots du lexique dont la traduction ne pouvait pas être facilitée par le contexte et présupposait donc une connaissance du terme à transposer. Ainsi, bon nombre de candidats ignoraient la signification de « schlendern » (flâner, l. 1), « die Fensterläden » (les volets, l. 10), « die Gardinen » (les rideaux, l. 11), « der Schwager » (le beau-frère, l. 15), « die Schürze » (le tablier, l. 29), « der Besen » (le balai, l. 31), « die Mädel » (les filles / les demoiselles, l. 36) et les propositions de traduction étaient par conséquent parfois très fantaisistes.
La seconde catégorie concerne les fautes qu'une lecture attentive du texte et l'analyse de son mouvement aurait dû permettre d'éviter. Wolfgang et Claire assistent à une représentation théâtrale. Le champ lexical du théâtre, à savoir des mots comme « die Bühne » (l. 14), « die Menge der Theaterbesucher » (l. 19), « das Scheinleben » (l. 22), « der Souffleurkasten » (l. 30), ainsi que les réactions des spectateurs produites par l'action sur scène (« Das Publikum schnaufte und zuckte » l. 17 ; « Man sah Schultern sich bewegen, Köpfe sich hin- und herwenden » l. 17-18 ; « Es war still » l. 24 ; « jetzt lachten die Frauen hell kreischend », l. 25), même s'ils ne faisaient pour certains pas partie du vocabulaire courant des candidats, pouvaient être compris à l'aide du contexte suffisamment explicite. Pourtant, une fois de plus, l'inquiétude engendrée par l'épreuve a conduit à des contresens inattendus : la farce, avec son intrigue vivement menée et ses spectateurs électrisés, s'est ainsi transformée dans certaines copies en un *Schauerdrama* : « hier nahm die Heiterkeit des Publikums einen so beängstigenden Grad an » a par exemple été traduit par « *à ce moment l'excitation du public se tourna vers un degré beaucoup plus angoissant », « *l'enthousiasme du public prit un tel degré d'inquiétude » ou « *et là elle adressa au cœur du public une tirade si angoissante ». De même, les éléments burlesques (injures, coups, cf. l. 31-33) ont souvent donné lieu à des traductions erronées, voire à des aberrations. Le jury a évalué avec indulgence les propositions de traduction des tournures vieillies (« So, Er soll hier reinemachen (…) und statt dessen scharwenzt Er mit den Mädels ! Paß Er nur auf, Er Liederjahn » l. 31-32), mais a sanctionné les contre-sens manifestes, les fautes de grammaire, les oublis volontaires, les tournures calquées sur le français et les barbarismes : « *Alors, il doit entrer ici (…) et se tenait de ce fait à côté des servantes ! Il passe seulement au dessus, il chantonne » ; « *Alors, Il doit nettoyer (…) et au lieu de cela, Il s'amuse avec les modèles ! Qu'il s'en aille, seulement, avec ses chants » ; « *Bon, il doit loger ici (…) et au lieu de ça il fréquente les Mädel ! Il ne fait que faire attention, lui, Liederjahn ».

Le texte présentait par ailleurs une autre difficulté bien connue de la traduction de l'allemand vers le français : le choix entre le passé simple ou l'imparfait pour traduire le prétérit allemand. Le jury a parfois accepté l'un ou l'autre de ces deux temps (« Sie schlenderten durch den dunklen Ort » a ainsi été traduit par « Ils déambulaient dans l'obscurité qui avait recouvert le lieu » ; « Ils se baladèrent à travers le sombre endroit » ; « Ils traversèrent le village dans l'obscurité » ; « Ils se promenaient à travers la ville qui était plongée dans la pénombre »), tant il est vrai qu'il s'agit là d'une différence de perspective parfois non exprimée dans le texte original. Cependant, si certaines séquences du texte pouvaient être

traduites de façon satisfaisante en utilisant l'un ou l'autre de ces deux temps, il était indispensable d'accorder une attention particulière au passage de l'un à l'autre.

Le texte proposé était certes difficile, mais permettait aux candidats d'éprouver la solidité de leur lexique, leur rigueur grammaticale, leur maîtrise du français. Le jury a eu le plaisir de lire quelques traductions de très belle tenue, élégantes et fidèles au texte-source.

NB : L'astérisque qui précède une citation indique une traduction irrecevable.

Thème

Le texte de thème était extrait du premier roman de Mathias Menegoz, *Karpathia*, paru en 2014 et prix Interallié. L'action du roman se déroule dans les confins orientaux de l'empire des Habsbourg d'Autriche, dans les années 1830 : le comte hongrois Alexander Korvanyi a démissionné de l'armée autrichienne à la suite d'un duel et emmené sa jeune épouse Cara vivre dans ses domaines des Carpates. M. Menegoz s'attache à reconstituer la mosaïque linguistique, culturelle et religieuse qui se superpose aux structures sociales féodales. L'équilibre tendu des hostilités réciproques est rompu par les initiatives maladroites du comte, ce qui conduit à un déchaînement de violence. Dans l'extrait à traduire, Cara se promène à cheval escortée par Paulus, valet que le comte a amené avec lui de Vienne et promu intendant. Tous les personnages qui apparaissent dans le passage sont à cheval, comme le montrent de fréquents indices : « au pas » (l. 2), « elle entendit le cheval de Paulus galoper vers elle » (l. 3-4), « les cavaliers inconnus » (l. 6) ; « elle arrêta net son cheval » (l. 7-8), « deux des quatre cavaliers (…) s'approchèrent au pas » (l. 11-12) ; « montés sur leur meilleur cheval » (l. 13-14). La traduction devait expliciter cette donnée de la situation, ce qui n'a pas toujours été le cas, notamment pour le groupe verbal de la l. 2 « elle continua (…) au pas » (*sie ritt im Schritt weiter*). Le jury rappelle qu'il est essentiel de lire attentivement le texte en entier, plusieurs fois au besoin, avant de commencer à le traduire.

Le registre des déplacements par rapport à des repères spatiaux était bien représenté dans le texte et devait être maîtrisé par les candidats : « galoper / avancer vers » (l. 4 / 6), « s'approcher » (l. 12), « s'interposer » (*sich dazwischen schieben*) (l. 7). Le verbe « devoir » apparaissait deux fois à l'imparfait de l'indicatif, avec un rôle de modalisateur, pour exprimer un degré de certitude assez élevé (l. 9 et 12). Il pouvait être rendu par *müssen* au prétérit de l'indicatif (accompagné dans le premier cas de l'infinitif passé) ou par un adverbe (par exemple *wahrscheinlich*) ou une locution adverbiale (*allem Anschein nach* semblait particulièrement indiqué pour la deuxième occurrence). L'adverbe « seulement » portant sur « alors » (l. 6) donnait l'occasion d'employer avec pertinence *erst* (*erst jetzt*), qui a été valorisé par le jury dans les copies. Un autre adverbe en –ment, « décidément », qui figurait dans la phrase de la l. 8 au discours indirect libre restituant les pensées de Cara, présentait une difficulté. En effet, il fallait en le traduisant privilégier son rôle d'intensificateur de l'affirmation par rapport à son sémantisme proprement dit (idée de décision). Ainsi, *wirklich* pouvait être une bonne solution.

Sur le plan syntaxique, il était nécessaire de bien connaître l'emploi de la conjonction de subordination temporelle *als*, qui s'imposait pour traduire « lorsque » (l. 3) et « quand » (l. 15). La phrase qui combinait « prendre comme » et un adjectif qualificatif épithète au degré I (l. 16-17) a souvent donné lieu à des fautes de construction. Comme le jury l'a constaté face à une difficulté analogue du court thème associé au commentaire composé, trop de candidats ont du mal à former le comparatif de l'adjectif épithète et à décliner le nouvel adjectif correctement. Ici, il fallait en outre, le cas échéant, juxtaposer deux compléments

introduits par *als*, celui associé au verbe (par exemple *als … deuten* ou *als … entgegen nehmen*) et celui du comparatif. Pour traduire correctement le texte, les candidats devaient avoir présentes à l'esprit plusieurs différences syntaxiques structurelles entre le français et l'allemand. Le texte contenait trois verbes courants dont les équivalents allemands auraient dû être bien connus, avec leurs constructions respectives. Les deux premiers sont « rappeler quelque chose à quelqu'un », l. 4 (*jemanden an* + acc. *erinnern*) et « menacer quelqu'un de quelque chose », l. 9-10 (*jemandem mit* + dat. *drohen*). Le verbe allemand qui signifie « suivre », *folgen*, se construit également avec un objet au datif, ce qui interdisait de l'utiliser dans une tournure passive calquée sur « suivis par deux domestiques ». Pour traduire le pronom relatif « dont » reprenant « manière » (l. 7), il était exclu d'utiliser le pronom relatif allemand au génitif. Deux constructions étaient possibles : *die Art (und Weise), wie …* et *die Art (und Weise), auf die ….* Dans deux phrases du texte, on rencontrait le verbe « avoir » suivi d'un groupe nominal complément d'objet direct commençant par un article défini et comprenant un ou plusieurs adjectif(s) attribut(s) du C.O.D. : « elle avait les yeux humides et perdus dans le vague » (l. 3) et « elle avait le regard très sûr pour … » (l. 14). Cette construction n'est pas transposable à l'allemand, qui recourt à un attribut du sujet : *ihre Augen waren etwas feucht (…)* ; *ihr Blick war für (…) sehr scharf.*

Enfin, l'ordre des groupes dans la phrase est un point délicat de la grammaire contrastive français-allemand, sur lequel les candidats doivent être particulièrement vigilants. L'incise « une remarque cinglante au bord des lèvres » (l. 5) devait soit être intégrée à la proposition précédente, où elle pouvait occuper la première position, soit devenir elle-même une proposition complète, faute de quoi elle occupait sans justification l'après-dernière position. Les compléments d'agent du participe passé apposé « surprise » (l. 7) devaient, si l'apposition était conservée, le précéder. Ils pouvaient aussi devenir sujets de *überraschen* employé à la voix active. La caractérisation des « gentilshommes » au moyen de quatre participes passés employés comme adjectifs épithètes postposés (l. 13-14) devait aussi donner lieu à un remaniement syntaxique. La solution habituelle en pareil cas consiste à combiner en allemand un ou plusieurs groupes adjectivaux, placés avant le nom, et une ou plusieurs propositions subordonnées relatives placées après.